













Motion adoptée par l'assemblée générale interdegré et intersyndicale du Val-De-Marne

Une centaine de personnels s'est réunie en assemblée générale inter-degré et intersyndicale du Val-de-Marne aujourd'hui, lundi 22 avril, à la Maison des Syndicats de Créteil. L'AG renouvelle son rejet total et sans discussion du Choc des Savoirs, et exige ainsi l'abrogation immédiate du décret du 17 mars et de la note de service du 18 mars. Elle somme le gouvernement de donner des moyens humains et matériels pour assurer des conditions d'apprentissages et de travail dignes.

La semaine dernière encore, le 1^{er} ministre Attal a réaffirmé sa volonté de mettre en place groupes de niveau et choc des savoirs. Pourtant, il sait que, partout en France, personnels de l'Education et parents d'élèves refusent ce tri social, se réunissent, manifestent, organisent des "collèges déserts", etc. Par ses annonces depuis Viry-Châtillon, G. Attal entend durcir le tournant autoritaire, répressif et réactionnaire qui vise l'Ecole publique depuis plusieurs années. Ces annonces ciblent particulièrement les élèves et les familles des quartiers populaires. L'AG interdegré et intersyndicale dénonce et s'oppose à ces mesures.

Elle refuse la casse du service public de l'éducation, et demande le retrait sans discussions des réformes du lycée pro, du Bac Blanquer, du SNU, de ParcoursSup, du pacte enseignant, de l'acte 2 de l'école inclusive, des projets de réforme Macron-Guérini visant à détruire le statut de la Fonction publique et à rémunérer les fonctionnaires au mérite. Elle dénonce le manque de moyens pour les élèves et le personnel, ainsi que les conditions de travail dégradées de tous les personnels de l'Education nationale. Enfin, elle encourage les parents à nous rejoindre pour empêcher la mise en place du tri des élèves.

Les réponses apportées par la ministre Belloubet aux collègues du 93 prouvent plus que jamais que la préparation de la grève, dans l'unité d'action, dans tout le pays, est nécessaire pour imposer dans le même mouvement cette abrogation des textes instaurant le tri social et arracher satisfaction sur toutes les revendications en matière de moyens.

Elle rappelle à tous et à toutes le calendrier d'actions suivant :

- Lundi 22 avril : une AG à 10h à la Maison des Syndicats suivie d'une manifestation à 13h30 de la préfecture jusqu'au rectorat
- **Mardi 23 avril :** tournées dans les établissements inter-degrés avec une conférence de presse intersyndicale à 10h30
- Mercredi 24 avril : rassemblement au rectorat de Créteil à 14h suivie d'une AG sur place
- **Jeudi 25 avril :** écoles et collèges déserts organisés avec la FCPE 94 avec un rassemblement à 18h devant les mairies de nos villes.

Elle acte la création de commission action et média et invitent les camarades à les rejoindre pour penser la suite de la mobilisation.

L'Assemblée générale estime indispensable que nos fédérations et syndicats appellent, dans l'unité, à la grève jusqu'à l'abrogation de l'arrêté du 17 mars 2024 et des réformes libérales et réactionnaires.

L'assemblée générale intersyndicale inter-degré appelle les collègues à se réunir dans leur établissement dès aujourd'hui, à répondre aux provocations de la ministre en prenant position pour l'abrogation des décrets et arrêtés instaurant les groupes de niveaux et le « choc des savoirs », à établir leurs revendications et à discuter des moyens d'action, de la grève, pour obtenir satisfaction.

Créteil, le 22 avril 2024